

# Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Septembre 2020 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Édito

### Aux USA aussi, le virus, c'est le système de santé

La Covid-19 continue à tuer aux États-Unis qui devient un des pays les plus touchés au monde par le virus. On souligne volontiers la responsabilité du président Trump dans cette situation. Son attitude irresponsable y contribue.

Cependant, le problème essentiel de ce pays est l'absence de sécurité sociale et de prestations sociales, rendant prohibitif le coût de la santé. Et contrairement à l'idée véhiculée par les élites « bien pensantes » de notre pays, le passage d'Obama au pouvoir n'y a rien changé.

Conséquence : l'espérance de vie des habitants des États-Unis stagne à 81,6 ans pour les femmes et 76,9 ans pour les hommes, ce qui situe le pays au 35<sup>e</sup> rang mondial, derrière nombre de pays de l'OCDE et même Cuba ! C'est une durée de 4 et 3 ans de moins qu'en France.

La Covid-19 n'est donc, comme en France, que l'arbre qui cache l'échec du système médical des USA. Raison de plus de ne pas l'implanter dans notre pays, et de renforcer, au contraire, son point fort : l'hôpital public !

## Le chiffre du mois

**3286 MW.** C'est la puissance fin juin 2020 des 315 installations du parc éolien picard. Elle représente 19,3 % du total national. La Somme fournit 52 % de cette puissance, l'Aisne 32 % et l'Oise 15 %. Cela les situe, respectivement, au 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rang des départements français.

Ce potentiel permet à la région de produire environ 1,8 % de l'énergie électrique consommée en France.

## 15.000 emplois perdus au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, la Picardie a perdu 14900 emplois salariés, soit 2,5 % du total des emplois de cette catégorie dans la région. C'est plus que le recul enregistré au niveau des Hauts-de-France et dans le pays (-2,0 % à chaque fois).

En volume, cette baisse résulte surtout de celle observée dans les services marchands (-5,5%), là encore beaucoup plus élevée que dans la grande région (-4,2 %) ou dans l'ensemble du territoire national (-3,7%). En Picardie, cela s'explique par la suppression de 9700 emplois d'intérim (-42,9% au premier trimestre 2020), qui représentent à elles seules les deux tiers des pertes picardes d'emplois salariés. Ainsi, près de 10.000 postes de travail ont pu disparaître dans la région en très peu de temps, comme lors de la crise de 2008-2009, sans que cela ne fasse réagir les responsables économiques. La raison est la dispersion de ces emplois et, surtout, que la précarité étant devenue la norme, plus personne n'y porte attention. Le seul signe visible a été l'augmentation des recours à l'aide caritative.

Pour les autres activités, l'évolution de notre région n'est pas très éloignée de la tendance nationale : une baisse un peu plus accentuée pour l'agriculture (-0,8 % sur les trois premiers mois de 2020 contre 0,5 % au plan national) et dans l'industrie (-0,7 % contre -0,4%), un peu moins prononcée pour la construction (0 % contre -0,4%) ou similaire pour les services non marchands (-0,2 % pour les deux).

Au cours de ce trimestre, l'Oise et l'Aisne (respectivement -2,8 % et -2,7 % d'emplois salariés) ont été plus touchés que le département de la Somme (-1,7%), principalement en raison de l'évolution de l'intérim dans ces départements. -47,2 %, -42,8 % contre -37,5 %.

Sur un an, le mauvais premier trimestre 2020 a contribué à accroître la différence entre la Picardie et le reste du pays. La baisse est de l'emploi salarié y est de -2,4 % alors qu'elle n'est que de -1,4 % dans le Nord-Pas-de-Calais et de -1,2 % au plan national. Cela confirme que la crise économique en Picardie avait déjà commencé à produire ses effets en Picardie avant celle du Coronavirus.

## 9% de bénéficiaires de la CMU Complémentaire

Fin 2018, 171.400 personnes bénéficiaient de la CMU complémentaire en Picardie, ce dispositif particulier, renommé fin 2019 Complémentaire Santé Solidaire (ESS), qui offre à ses bénéficiaires une couverture maladie supplémentaire. Elle couvre son bénéficiaire ainsi que ses ayants droit. Elle facilite l'accès aux soins des personnes à revenu modéré en prenant en charge à 100% les dépenses médicales comme les forfaires journaliers en cas d'hospitalisation ou la consultation médicale, la pharmacie. Elle rembourse le ticket modérateur (part restant à charge), ainsi que les frais de dépassement, et permet de ne pas payer la franchise médicale ou les forfaits. Le taux de bénéficiaires pour 100 habitants est dans la région de 8,9, bien supérieur à niveau national de 7,6. Cet indicateur confirme le niveau de pauvreté plus fort en Picardie qu'au plan national. Mais il apporte des informations supplémentaires. Ainsi, les taux de l'Aisne (10,1) et de la Somme (9,6) sont élevés, les classant aux 11<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> rang des départements de métropole, mais celui de l'Oise (7,5, 37<sup>e</sup> place) est voisin de la moyenne nationale. Cela montre que si les habitants de ce département sont, globalement moins pauvres qu'ailleurs, une partie de sa population connaît des conditions de vie difficiles, et coexiste avec une autre partie plus nombreuse et plus aisée, bénéficiant souvent de l'effet d'entraînement de l'Île-de-France.

